

Institut de Formation et de Recherche en Santé de Normandie

25, rue Balzac - BP 56
61002 ALENÇON CEDEX

E-mail : sec.podo@ifres-alencon.com



Institut de formation en Pédiatrie-Podologie

Dossier Inscription

Concours 2019

Avis de Concours en Pédicurie-Podologie 2019

Conditions d'inscription

Peuvent s'inscrire aux épreuves d'admission en Pédicurie-Podologie :

- les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission ;
- les titulaires du baccalauréat français, ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat ;
- les candidats en classe de Terminale, dont l'admission sera alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Sportif de Haut Niveau : Pour les candidats titulaires d'un statut de Sportif de Haut Niveau, l'institut admet 1 SHN en 1^{ère} année à la rentrée de septembre.

Pour toute demande, le candidat doit se rapprocher de sa fédération sportive et de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) de sa région.

L'institut ne gère pas directement les demandes des SHN.

Les épreuves

Les épreuves d'admission sont organisées par l'IFPP, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et portent sur le programme de Première et de Terminale scientifiques.

En Pédicurie-Podologie, il n'y a qu'une épreuve d'admission :

- 1 épreuve de biologie de 2h00 (notée sur 40 points). La note zéro est éliminatoire.

Les résultats

Les résultats aux épreuves d'admission sont affichés à l'IFPP et les candidats seront également personnellement informés de leurs résultats par courrier.

Pour les dossiers en dispense de scolarité : candidat ayant une licence, une passerelle professionnelle selon l'Arrêté du 5 juillet 2012 joindre un CV, une lettre de motivation, copies de vos diplômes, une enveloppe timbrée au tarif 20 grammes pour la réponse, un chèque de 80 euros à l'ordre de l'IFRES.

La note zéro à l'épreuve est éliminatoire.

**Le concours aura lieu
Le vendredi 29 mars 2019 après-midi**

Début des inscriptions : 15 octobre 2018

Clôture des inscriptions : 08 Février 2019 minuit cachet de la poste faisant foi. Les dossiers postés après la date de clôture ne seront pas acceptés.

Nombre de places ouvertes : 20 places

Convocation : Chaque candidat recevra à l'adresse indiquée sur sa fiche d'inscription sa convocation lui précisant la date, l'heure et le lieu de l'examen.

Remarque :

Pour les candidats dont l'état de santé peut donner droit à un tiers temps.

Faire une demande auprès d'un médecin agréé par l'ARS de votre région et nous fournir l'accord de ce tiers temps **au plus tard 30 jours francs avant le premier jour des épreuves, cachet de la poste faisant foi. Hors délai, elle ne sera pas examinée.**

L'admission définitive dans l'établissement est soumise à la production d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé (ARS) attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

INSCRIPTION CONJOINTE AUX CONCOURS D'ADMISSION DE L'IFRES DE NORMANDIE

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire à plusieurs concours que propose l'IFRES de Normandie à un tarif préférentiel :

- Inscription au concours en Pédicurie-Podologie : **80€**
- Inscription à 2 concours : **190€**
- Inscription à 3 concours : **250€**

Pour cela, les candidats doivent :

- Compléter la fiche d'inscription à plusieurs concours et la signer,
- Imprimer les fiches d'inscription des concours concernés, les compléter et les signer
- Fournir les pièces justificatives demandées
- Adresser l'ensemble des dossiers à Service Concours.

CONDITIONS D'ADMISION DÉFINITIVE

L'admission définitive est subordonnée à la production :

- Dès le mois de juillet, de **l'attestation de réussite au baccalauréat** ou à un examen admis en équivalence (pour les candidats non-bacheliers).
- Le jour de rentrée scolaire :
 - D'un certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de Pédicure-Podologue, émanant d'un **médecin agréé** ;
 - De certificats de vaccinations contre les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B, un test tuberculique.

En cas de contre-indication à certaines vaccinations, seul le Médecin Inspecteur Régional de la Santé est compétent pour accorder des dispenses.

Dossier d'inscription

Dossier à retourner à l'institut par courrier au plus tard le

VENDREDI 08 FÉVRIER 2019

(Cachet de la poste faisant foi)

Merci de cocher chacune des pièces demandées ci-dessous et de joindre cette feuille à votre dossier

Pièces à fournir :

- La fiche d'inscription à imprimer, dûment remplie et signée
- La photocopie recto verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport)
- La copie du diplôme du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence
- Un certificat de scolarité pour les élèves inscrits en terminale
- Les justificatifs de l'expérience professionnelle d'une durée minimale de 5 ans ou d'une activité ouvrant droit au concours arrêté du 28 août 1969
- Un chèque de 80€ libellé à l'ordre de « IFRES Alençon » correspondant aux droits d'inscription **avec au dos du chèque le nom et prénom du candidat passant le concours de Pédicurie-Podologie**
- Deux enveloppes vierges (**ne rien inscrire sur les enveloppes**) de format A4, autocollantes affranchies au tarif en vigueur
- La photocopie de l'autorisation de tiers temps pour les personnes ayant droit **au plus tard 30 jours francs avant le premier jour des épreuves, cachet de la poste faisant foi. Hors délai, elle ne sera pas examinée.**

Le dossier est à adresser à :

IFRES de Normandie
SERVICE CONCOURS Pédicurie-Podologie
25, rue Balzac
BP 56
61002 ALENÇON CEDEX

AUCUNE SUITE NE SERA DONNÉE À UN DOSSIER INCOMPLET

**TOUTE INSCRIPTION EST CONDIDERÉE COMME DÉFINITIVE
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ**

Les candidats ayant transmis un dossier complet recevront un message électronique validant leur inscription pour passer le ou les concours.



IFRES – IFPP - 25, rue Balzac - BP 56 - 61002 ALENÇON CEDEX

CONCOURS D'ADMISSION 2019 EN PÉDICURIE-PODOLOGIE
Formulaire d'inscription
COMPLÉTER LA FICHE D'INSCRIPTION EN LETTRES CAPITALES

ÉTAT CIVIL

Madame¹ Monsieur¹

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

ADRESSE (il ne sera pris qu'une seule et même adresse pour la convocation et les résultats)

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

CURSUS SCOLAIRE ⁽¹⁾ *[joindre le(s) justificatif(s)]*

Inscrit(e) en terminale Série

Titulaire du baccalauréat Série Année d'obtention

Équivalence Préciser

5 ans d'expérience professionnelle selon l'arrêté du 25 août 1969 fixant la liste des titres admis en dispense du baccalauréat de l'enseignement du second degré en vue de l'inscription à l'institut

Demande de 1/3 temps (joindre le certificat délivré par un médecin agréé par l'ARS de votre région) **au plus tard 30 jours francs avant le premier jour des épreuves, cachet de la poste faisant foi. Hors délai, elle ne sera pas examinée.**

Je soussigné (e) _____

Sollicite mon inscription aux épreuves d'admission à l'Institut de Formation en Pédicurie-Podologie de Normandie qui se dérouleront

Le vendredi 29 mars 2019 après-midi à Alençon.

J'ai bien pris connaissance des modalités des épreuves du concours notamment qu'aucun remboursement afférant à mon inscription aux concours ou à mon admission à l'Institut ne sera accepté.

Certifié exact le :

Signature

¹ Cocher la case correspondante

INSCRIPTION À PLUSIEURS CONCOURS 2019

Je soussigné (e) _____ certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription à plusieurs concours au sein de l'IFRES de Normandie.

Je m'inscris aux concours de

Ergothérapie

Psychomotricien

Pédicurie- Podologie

Fait à _____, le _____ Signature :

Document à compléter uniquement si vous vous inscrivez à plusieurs concours et à joindre aux dossiers d'inscription.

L'IFRES de Normandie vous offre la possibilité de vous inscrire à plusieurs concours à un tarif préférentiel.

- Inscription au concours en Pédicurie-Podologie : **80€** libellés à l'ordre de « IFRES Alençon ».
- Inscription à 2 concours : **190€** libellés à l'ordre de « IFRES Alençon ».
- Inscription à 3 concours : **250€** libellés à l'ordre de « IFRES Alençon ».

Si le candidat passe plusieurs concours il doit obligatoirement remplir les fiches d'inscription correspondantes aux concours retenus.

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT CLASSÉS SANS SUITE

Pour la participation à plusieurs concours, joindre les pièces suivantes en 1 seul exemplaire

- 1 photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- 1 copie du diplôme du baccalauréat ou du titre admis en équivalence ou un certificat de scolarité
- 1 chèque du montant correspondant au nombre de concours retenus à l'ordre de « IFRES Alençon » (Toute inscription est considérée comme définitive. Aucun remboursement ne sera effectué).
- 4 enveloppes vierges, format A4 sans inscription dessus affranchies au tarif en vigueur.